

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band: 16 (1975)
Heft: 1-2

Artikel: Le maire alsacien de chez nous : Auto-Portrait des maires du coin frontalier (cantons de Huningue et de Ferrette)
Autor: Bach, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1089087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le maire alsacien de chez nous

Auto-Portrait des maires du coin frontalier (cantons de Huningue et de Ferrette)

GABRIEL BACH

*On dit que le maire est différent
des autres gens du village . . . C'est
vrai et c'est pas vrai. Je vais vous
dire comment (un maire sundgovien).*

Un familier des communes sundgoviennes (ou de toutes autres) remarque aisément des différences et des similitudes dans l'aspect physique et social des villages et bourgs traversés. Certains villages se distinguent des autres par leur aspect cossu et «bourgeois». D'autres se caractérisent par leur propreté et l'aménagement rural (trottoirs et éclairage public). Dans l'un des villages la population est accueillante, dans un autre, elle est plutôt renfermée. Enfin, certaines communes sont en plein essor socio-économique alors que d'autres ne font que subsister ou déperissent.

Sans nul doute, les communes «réagissent» différemment aux pressions de leur environnement socio-économique, politique et culturel. Mais devant affronter plus ou moins les mêmes contraintes, ces communes réagissent chacune d'une manière distincte. Dans les petites communes du Sundgau, cette réaction dépend d'un certain nombre de facteurs dont le plus important est, nous semble-t-il, la personnalité du maire. Le fait qu'une commune soit capable (ou incapable) de se développer dépend en grande partie de l'action (ou de l'inaction) et de la volonté (ou manque de volonté) de changement et d'innovation de la part du maire.

Cette étude porte sur la personnalité du maire des communes de deux cantons de l'Alsace du sud: ceux de Huningue et de Ferrette. Nous essaierons de dégager l'existence de types de maire et le rapport entre type de maire et type de commune¹.

1 Hypothèses de travail

11 Le Changement social

Nous classons les 52 communes des deux cantons (notre étude a été entreprise avant la fusion des 2 Muespach en été 1972) le long d'un axe continu de tradition-modernité. Dans les lignes qui suivent nous allons élaborer un modèle de développement socio-économique. Toutefois remarquons qu'il s'agit d'un modèle général, d'une sorte de type idéal qui peut difficilement rendre compte de la variété des situations concrètes que fait apparaître l'observation empirique. Un modèle théorique n'est qu'une simplification du monde réel.

¹ Par type, nous entendons l'ensemble des traits caractéristiques. Certes, nous ne nous dissimulons pas qu'en schématisant nous sacrifions les détails dans un but de clarification. L'intention manifeste est ici d'en arriver à une classification ou typologie permettant de réduire à quelques grandes catégories la multiplicité et la variété de ce que nous nous proposons d'analyser. La comparaison entre les différents types en est rendue d'autant plus facile.

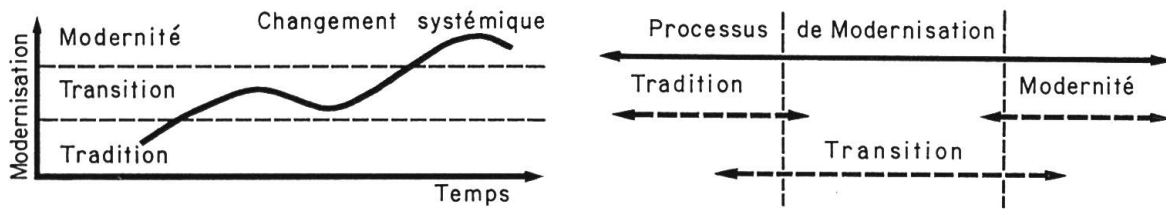


Fig. 1 Schéma de changement social
 Abb. 1 Schematische Darstellung des sozialen Wandels

Selon la plupart des sociologues, certaines sociétés peuvent être jugées comme «plus avancées» que d'autres, la plus avancée étant la société moderne et industrielle, la moins avancée, la société rurale traditionnelle. Cette dichotomie a été adaptée par Parsons et d'autres pour comprendre une étape intermédiaire qui se situe entre la société traditionnelle et la société moderne: la société transitionnelle. Par société traditionnelle, nous entendons un système social homogène et faiblement différencié. Par société transitionnelle, la désorganisation de la société traditionnelle et sa transformation graduelle en une société moderne. Ainsi cette étape comprend des éléments «traditionnels» et «modernes». La notion de modernisation suggère un processus selon lequel la société traditionnelle évolue progressivement vers une société différenciée, hétérogène, une société urbaine et technocratique. A chacune de ces phases de développement qui s'interpénètrent et se recouvrent partiellement correspond un certain type de société². Le rythme de modernisation n'est pas le même d'une société à l'autre. Les résistances sont variables, les obstacles à surmonter sont différents d'un système social à l'autre. Néanmoins, au delà de cette diversité d'évolution sociale, économique et politique, certains traits de la modernisation se retrouvent dans la plupart des situations pour que nous puissions dégager un modèle théorique. Cette approche nous aide à classer les communes de nos deux cantons.

Ce modèle tient compte des changements qui s'opèrent dans trois secteurs des sociétés en développement: transformation économique, sociale et culturelle. Dans le secteur social qui nous intéresse ici, l'élite constitue un des agents du changement social. L'élite introduit le changement, le favorise ou s'y oppose. Nous pouvons considérer le changement social ou le refus du changement comme le résultat de plusieurs décisions prises par divers acteurs sociaux puissants ou occupant des postes stratégiques au sein de leurs communautés: dans le cadre de la commune ces acteurs sont surtout les maires.

Parallèlement aux élites traditionnelles, de nouvelles élites apparaissent à la faveur des transformations économiques et sociales. Ces élites nouvelles s'identifient de moins en moins au système social traditionnel et de plus en plus aux valeurs de la

² Il n'y a pas d'opposition tranchée entre sociétés traditionnelles et modernes. Certes, la distinction entre les deux types reste valable lorsque nous comparons des types idéaux. Mais dans l'analyse du développement, l'observation empirique oblige à reconnaître que le nouveau se mêle à l'ancien et la tradition s'incorpore à la nouvelle société en émergence.

société moderne industrielle. Ainsi, à chaque type de société correspond un certain type d'élite. Dans le cadre de cette étude sur les maires, nous proposons la typologie suivante

«le chef de famille»: la société traditionnelle s'organise autour d'un chef de clan. Le rôle du maire d'une «commune traditionnelle» est celui d'un chef de famille.

«le guide»: est celui à qui l'on attribue, en période trouble (étape transitionnelle) certaines qualités portées à un degré extraordinaire. L'influence et l'autorité dont jouit le guide sont plutôt attachées à des personnes précises qu'à des postes.

«le chef d'entreprise»: l'élite technocratique dans la société moderne s'inscrit dans le cadre d'une structure bureaucratique et légale. On lui attribue compétence et professionnalisme³.

Rappelons qu'ils s'agit d'un modèle général: l'existence de «types purs» est donc plutôt rare. Le tableau ci-dessous résume brièvement cette présentation⁴.

Type de Commune	Traditionnel	Transitionnel	Moderne
Type de Maire	Chef de Famille	Guide	Chef d'Entreprise

Fig. 2 Rapports hypothétiques entre types de maire et types de commune

Abb. 2 Hypothetische Zusammenhänge zwischen Bürgermeister- und Gemeindetypen

12 Stratification Socio-économique des 52 Communes

Nous stratifions les communes sur la base des données socio-économiques accessibles lors de notre recherche. Les variables utilisées sont les suivantes: 1) les catégories professionnelles par commune (INSEE 1968); 2) l'évolution démographique de la commune (INSEE 1954, 1962 et 1968); 3) le pourcentage des gens âgés par commune (INSEE 1968); et 4) l'évolution de la construction par commune de «avant 1871» à 1968 (INSEE 1968)⁵. Ajoutons aussi que nous avons essayé de tenir compte du facteur géographique. Les résultats de ces données nous donnent la classification suivante:

«Société moderne»: les communes urbaines caractérisées par un dynamisme démographique et une vitalité économique. Ces communes font partie du Groupe I.

³ Voir *J. P. Gilli*: «Le maire et l'exercice de ses fonctions dans le département des Alpes-Maritimes», *Revue Française de Science Politique* 18 (Juin 1968): 467—507; *Mark Kesselmann*: *The Ambiguous Consensus. A Study of Local Government in France* (New York, A. A. Knopf, 1967); *J. de Savigny*: *L'Etat contre les communes?* (Paris, Seuil, 1971); *A. Laurens*: Les nouvelles équipes municipales à l'œuvre, in: «Le Monde», 24, 25, 26—27, 28 Mars 1972, pour des typologies semblables.

⁴ Pour une étude plus détaillée du changement social, voir par exemple *G. Rocher*: *Introduction à la sociologie générale* (Paris: Ed. HMH, 1968).

⁵ Pour l'utilisation de ces mêmes variables, voir *M. Breyton* et al.: «Enquête sur la structure du pouvoir local en milieu rural». Mémoire, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. 1969.

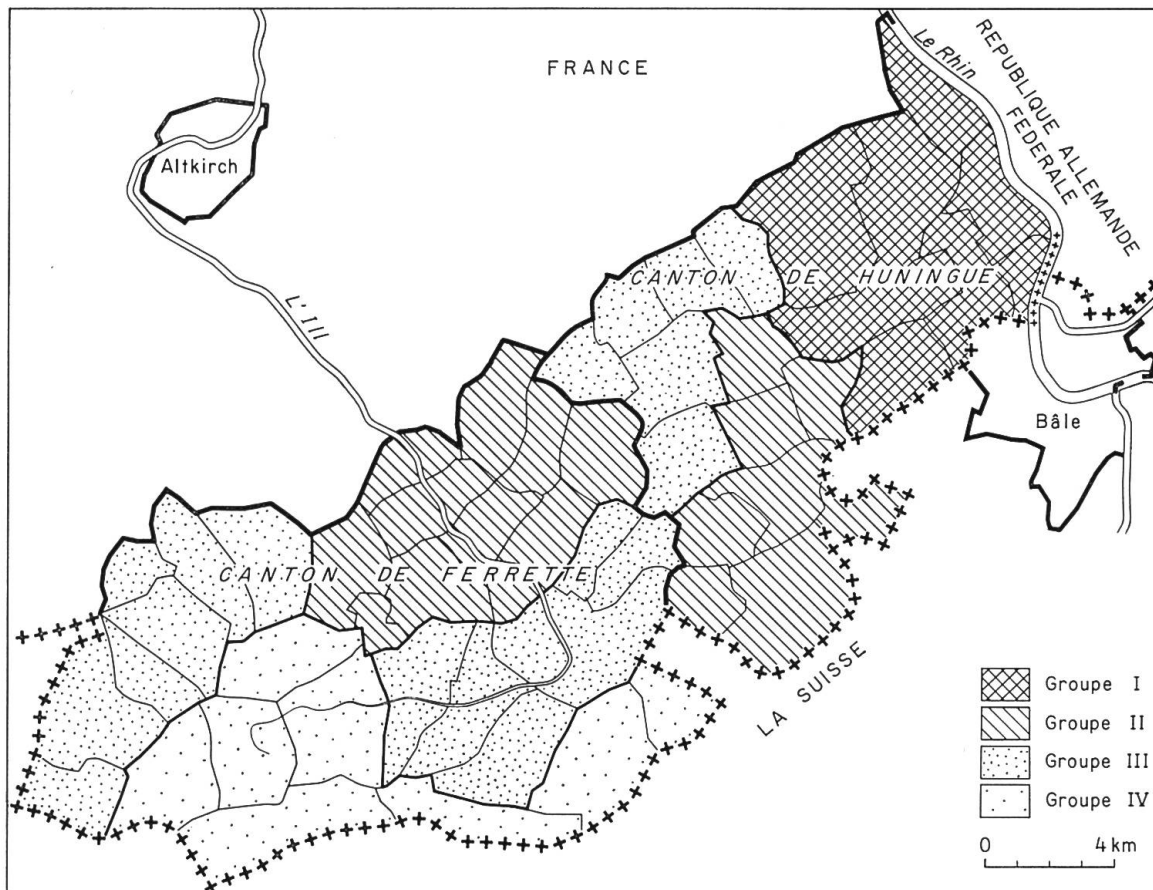


Fig. 3 Typologie des communes

Abb. 3 Sozial-ökonomische Gemeindetypen

«Société transitionnelle»: Groupe II: les communes rurales en «transition» à forte population ouvrière.

Groupe III: les communes rurales en «transition», semi-agricoles, en stagnation.

«Société traditionnelle»: les communes rurales agricoles en régression socio-économique. Ces communes forment le Groupe IV.

Cette classification a ses avantages et ses inconvénients comme toute autre classification⁶. Nous l'avons entreprise dans le but de faire ressortir les rapports pouvant exister entre types de maire et types de commune.

2 L'auto-portrait du maire

21 L'outil d'analyse

Le recours à des enquêtes en profondeur sur le terrain a permis de cerner de plus près d'une part, la personnalité du maire et de l'autre, le rapport existant entre «maire» et «commune»⁷. L'étude qui suit est un fragment d'une enquête plus large

⁶ Cette classification tient compte des remarques de *Robert Specklin*. Toutefois, cette présentation est sous notre responsabilité. Pour le canton de Huningue, voir le découpage proposé par le Conseiller Général *André Weber*: «Gegenüber Basel und dem Badischen Land, der Kanton will Sprungbrett und Festung der Wirtschaft sein». In: *L'Alsace*, 25 Juillet 1973.

⁷ Voir *P. Bourdieu* pour les problèmes liés au questionnaire d'enquête, «Le métier de sociologue»

consacrée à «l'élite politique locale dans une société en changement»⁸. Les questions cruciales du pouvoir de décision, de la localisation et de l'autonomie des décideurs (dans notre étude ce sont les maires) et des processus de marchandage et de négociation sont ici volontairement laissées de côté. Un aspect précis a été retenu: il s'agit de l'analyse de la personnalité des maires des cantons de Huningue et de Ferrette dans le cadre d'une société en changement.

Pour cerner la personnalité du maire, nous avons utilisée cet outil d'analyse qu'est le questionnaire d'enquête (questionnaire écrit et interview oral)⁹. La question suivante a été posée aux maires de nos deux cantons:

Quelle est, à votre avis, la meilleure définition du maire?

- C'est un chef de famille (CF)
- C'est le guide de la commune (GC)
- C'est un chef d'entreprise (CE)
- C'est un leader politique (LP)

La question à voies multiples, comme celle employée ici, s'efforce de couvrir l'éventail des besoins d'expression de l'enquêté sur un point donné. L'envers de cette commodité d'emploi est le schématisme. En outre, les inconvénients majeurs de ce genre de question sont 1) celui de suggérer des réponses et 2) celui de ne pas épuiser la liste des solutions possibles. Toutefois, les avantages et les inconvénients de la question à voies multiples se situent entre ceux des questions fermées et ouvertes. Ces questions offrent plus de choix que les questions fermées. Elles permettent donc de rassembler des réponses plus complètes tout en demeurant plus faciles à classer que les réponses aux questions ouvertes. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ce type de question¹⁰.

Dans cette question d'opinion, il s'agit de ce que les gens (dans cette étude, les maires) pensent au sujet de ce qu'ils savent ou croient savoir. Souvent les opinions exprimées sont la manifestation inconsciente de sentiments et attitudes plus profonds: l'opinion de l'enquêté reflète, dans une certaine mesure, sa propre personnalité, d'où le thème de cette section: l'auto-portrait du maire¹¹.

Il n'y a naturellement rien de nouveau dans l'assertion que le comportement humain est la résultante de l'environnement de l'individu et de ses dispositions (et prédispositions) psychologiques. Le comportement humain est fonction des dispositions psychologiques et des influences situationnelles (environnement)¹².

(Paris, Mouton Bordas, 1968). En particulier pp. 65, 69, 76, 77. Voir aussi *Gabriel Bach*: «Les maires sundgoviens: les difficultés d'un interview», in: *Regio Basiliensis* 14 (1973), pp. 182—184.

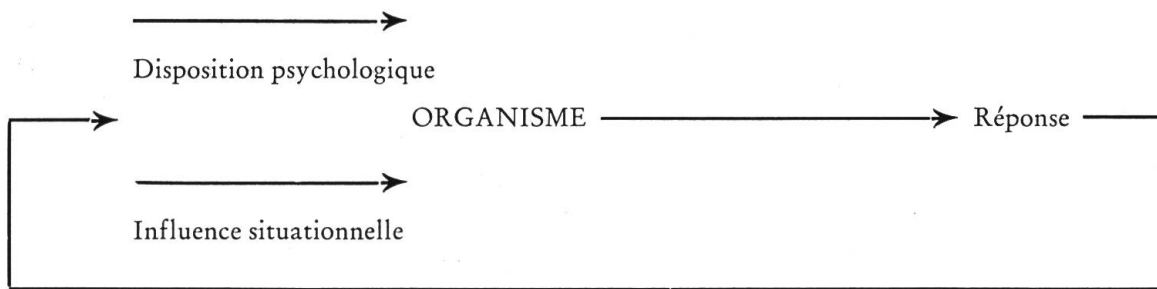
⁸ Voir ma thèse de doctorat de Science Politique: «*Alsatian Mayors of the 'Coin Frontalier': A Study of Small Town Mayors in a Changing Society*» (Ph. D., Tulane University, United States, 1974).

⁹ Le questionnaire comprend 119 questions: questions ouvertes, questions fermées et questions à voies multiples. Les interviews sont semi-structurés.

¹⁰ *Tb. Caplow*: *L'enquête sociologique* (Paris, A. Colin, 1970); *R. Pinto et M. Grawitz*: *Méthodes des sciences sociales* (Paris, Dalloz, 1964).

¹¹ *N. et F. Berthier*: *Le sondage d'opinion* (Paris, Bordas, 1971).

¹² Pour une étude plus approfondie des problèmes de personnalité, voir par exemple *F. I. Greenstein*: *Personality and Politics* (Chicago, Markham Pub. Co., 1969).



Nous étudierons successivement ces deux stimuli.

22 Monsieur le Maire, qui êtes-vous?¹³

Dispositions psychologiques. Ce terme concerne l'ensemble des orientations subjectives qu'un individu développe à l'égard des déterminants situationnels. Un des aspects sous-jacents de la personnalité qui peut influencer les attitudes humaines consiste dans la tendance d'adopter des orientations négatives ou positives à l'égard de groupes de référence ou de modèles humains (héros passés ou présents). Les attitudes et le comportement humain peuvent donc résulter d'un besoin d'être semblable ou différent des modèles humains dans leur environnement immédiat. Pour nos maires, les maires des villages voisins, leurs prédécesseurs aussi bien qu'eux mêmes constituent ce groupe de référence. Aux questions:

- Quelle est, à votre avis, la meilleure définition du maire?
- Selon vous, quelles doivent être les qualités d'un maire? nos maires répondront en faisant directement ou indirectement leur portrait.

Reprenons ces questions.

Lorsque nous demandons à nos maires de choisir parmi *les quatre types de maire* celui qui le mieux définit le maire, seuls 27 sur un total de 50 choisissent un seul type. Les 23 restant préfèrent des composants tels que CF/GC, GC/CE et CF/CE. Quelques rares maires se prononcent pour les trois types: CF/GC/CE. Nous avons prévu ce genre de résultat (réponse «pure» et réponse «couplée») vu que les types proposés sont des types idéaux/purs. Le tableau ci-dessous indique le choix des maires.

Tableau 1 Quelle est, à votre avis, la meilleure définition du maire?

Groupes des Communes	CF	GC	CE	LP	SR	Total
I	2	6	3			11
II	5	12	7		2	26
III	10	14	3			27
IV	6	6				12
Total	23	38	13	0	2	76

SR: Sans Réponse

¹³ Le profil sociopolitique des maires des deux cantons a fait l'objet d'une étude de l'auteur. Voir *Gabriel Bach*: «Profil de l'élite politique locale: les maires des cantons de Huningue et de Ferrette», in: Bulletin de la Société d'Histoire et du Musée de la Ville et du Canton de Huningue 22 (1974).

Le Tableau 1 indique les caractéristique suivantes:

le type de maire LP est rejeté par nos maires: personne ne le mentionne. Certes, quelques maires conviennent, lors de nos interviews, de l'importance du rôle politique du maire¹⁴. Mais ils précisent que le rôle du maire LP ne s'applique qu'aux communes urbaines et non aux communes rurales.

Moi, je ne fais pas de politique. C'est bon pour les villes, mais mauvais pour les villages comme le mien. Nous avons déjà assez de problèmes comme ça (un maire du groupe III).

Nos maires ont tendance à lier la politique à la politique des partis. C'est ainsi qu'ils prétendent que les partis politiques ne jouent aucun rôle dans les communes. Néanmoins, la politique (au sens où les maires l'entendent, la politique partisane) joue un rôle pour certains d'entr'eux, surtout lorsqu'ils entrent en rapport avec l'administration.

Comme je ne suis pas «gaulliste-gaulliste», j'ai de temps à autre des problèmes avec l'administration: des histoires de paperasserie, des heures au téléphone ou à attendre dans un des bureaux de la préfecture. Avec un maire gaulliste, l'administration ne fait pas de chichi (un maire d'une commune transitionnelle).

C'est connu: dans le langage courant, les Français ont tendance à donner au mot «politique» une signification spécifique. La «politique» est liée à l'affiliation partisane. Etre un «politicien» est considéré comme un grave défaut par certains¹⁵. Peu de maires ont interpréter le rôle du maire LP dans un sens large: «politique» se définit par le pouvoir, c'est à dire par une puissance matérielle légitimée par un système de croyances. L'interview oral vient donc de combler les déficiences du questionnaire écrit.

Le maire CF joue un rôle plus important dans les communes traditionnelles que dans les communes transitionnelles et modernes. Moins d'un tiers s'identifie avec le rôle du maire CF.

La majorité de nos maires considère le guide comme le meilleur type de maire. C'est le cas pour tous les groupes de communes, en particulier pour les communes des groupes I et III. Les interviews indiquent que la notion de guide signifie «prestige», «éclat», «autorité» et «commandement». Le choix du maire GC ne doit pas nous étonner, vu le récent contexte politique national. Un de nos enquêtés nous a dit en souriant:

Vous savez, nous les maires, nous avons tous un de Gaulle dans notre cœur... Certains de mes collègues pensent qu'ils sont des de Gaulle miniatures (un maire d'une commune transitionnelle).

La notion de guide s'avère opératoire pour l'analyse du pouvoir dans les systèmes sociaux «en transition». Le rôle de guide est un phénomène passager et transitoire qui conduit soit à un pouvoir traditionnel, soit à un pouvoir institutionnel (étape avancée du développement)¹⁶.

¹⁴ L'usage du magnétophone pendant les interviews est controversé. Les maires interviewés par Denis Lacorne en ont refusé l'usage; voir son article «Analyse et 'reconstruction' de stéréotypes», in: *Révue Française de Science Politique* 23 (Décembre 1973), p. 1181. Toutefois, ces difficultés peuvent être surmontées dans certains cas; voir *Gabriel Bach*: «Les maires sundgoviens».

¹⁵ Voir *Albert Malibeu*, dir.: *Les facteurs locaux de la vie politique nationale* (Paris, Pédone, 1972), pp. 322—3; *Léo Hamon*: *Partis politiques et dépolitisation*, in *G. Vedel*, dir.: *La dépolitisation: mythe ou réalité?* (Paris, A. Colin, 1962), p. 145.

¹⁶ Pour l'analyse du pouvoir charismatique dans les systèmes politiques en voie de développement,

Enfin, le maire CE représente la minorité parmi nos maires. Ils sont inexistantes dans les communes du type traditionnel (ce qui est conforme à notre modèle) et tient une place non négligeable dans les communes du Groupe II.

Illustrons cette présentation par des passages de quelques interviews:

Le maire CF? C'est comme moi dans mon village. Les villageois sont un peu mes enfants. Ils viennent me voir pour n'importe quoi, surtout pour des affaires de famille, ou des disputes entre les familles. Je dois alors maintenir la paix dans le village (un maire du Groupe IV).

Je dois prendre des décisions qui ne plaisent pas à tout le monde: il faut donc que je m'impose. Je suis différent des maires des petits villages qui ne font rien de peur d'offenser les gens. Si je veux aller de l'avant, c'est normal que je me fais des ennemis. Mais je le fais pour le bien de tout le monde. Je ne représente pas une ou deux famille mais toute la commune. Je suis celui qui conduit la commune vers quelque chose de meilleur (un maire du Groupe III).

Un maire CE transforme un village, ce que je suis en train de faire: les trottoirs, l'électricité, les conduites d'eau, les routes, la mairie... Avant, mon village n'avait rien. Aujourd'hui, c'est différent. Je voudrais bien que mon village ait les moyens d'une ville (un maire du Groupe II).

En résumé:

- le maire CF met l'accent sur l'unité et l'harmonie sociale.
- le maire GC sait ce qu'il veut. Il agit malgré l'opposition d'une partie de la population. Il a obtenu le mandat de la commune (aux dernières élections) d'agir en son nom. Il n'est politiquement responsable qu'aux prochaines élections.
- le maire CE se considère un urbaniste. C'est un réalisateur.

Analysons de plus près les «réponses couplées»: la relation entre les trois types de maire nous donne les résultats suivants:

Tableau 2 Rapports entre les trois types de maire

	CF	GC	CE
CF			
GC	16		
CE	2	7	

Le Tableau 2 indique une relation plus forte entre GC et CF qu'entre GC et CE. Le maire GC est donc influencé par le rôle du maire CF. Le rapport entre CF et CE (les types opposés dans notre modèle de développement) est pratiquement inexistant, ce qui tend à confirmer notre hypothèse de travail. Le maire GC est en même temps un CF et un CE: le type pur est plutôt une rareté.

Le deuxième thème étudié dans le cadre de ce paragraphe concerne *les qualités attribuées aux maires*. La question est la suivante:

Selon vous, quelle doivent être les qualités d'un maire?

A cette question, 9 maires ne répondent pas, soit pour des raisons personnelles, soit parce que c'est une «question cuverte» qui nécessite plus d'énergie intellectuelle pour y répondre. Nous classifions les réponses en 5 groupes: les qualités a) morales; b) laborieuses; c) professionnelles; d) de «leadership»; et e) de santé physique.

voir par exemple R. G. Schwartzberg: Sociologie politique (Paris, Ed. Montchrestien, 1971). Pour le Gaullisme, voir R. J. Krommenacker: Le Gaullisme (Paris, Dalloz, 1971).

Tableau 3 Selon vous, quelles doivent être les qualités d'un maire?

Groupes de communes	a	b	c	d	e	SR	Total
I	3	2	4	3	1		13
II	2	3	3	8		6	22
III	10	8	3	10		1	32
IV	6	3	1	3		2	15
Total	21	16	11	24	1	9	82

— Les qualités morales se rapportent à l'honnêteté, la droiture, la sincérité, le désintéret (l'intérêt public prime l'intérêt privé), la simplicité, bref, les qualités morales concernent le côté humain de la fonction du maire. Indiquons que toutes ces qualités sont des qualités morales «positives».

— Les qualités laborieuses concernent l'assiduité et la diligence.

— Les qualités professionnelles indiquent l'éducation («une intelligence au-dessus de la moyenne») et l'expertise («dans une ville le maire doit être un professionnel»).

— Les qualités de leadership se rapportent à l'autorité, la diplomatie (caractérisée par l'impartialité), le savoir faire et l'habileté de résoudre les conflits d'intérêts.

— La santé physique: citons ce maire:

Un maire dynamique et efficace doit être en bonne santé. Un maire ne doit pas mourir de vieillesse. Il est préférable qu'il laisse la place aux jeunes... De toute façon, s'il est vieux, ce n'est plus lui qui commande. C'est son secrétaire (de mairie) ou un adjoint, ou même un conseiller. Là, pas besoin de vous donner des exemples. Si vous connaissez la politique communale dans le coin, vous êtes alors au courant des choses (un maire du Groupe I).

Les vieux maires veulent mourir non en simple citoyen mais en tant que maire... à moins qu'on les force de quitter la politique communale... (un maire d'une commune transitionnelle).

Selon le Tableau 3, les qualités morales dominent parmi les maires des groupes III et IV. Les qualités laborieuses, jouent un certain rôle parmi les maires du groupe III. Le professionnalisme constitue une nécessité pour les maires urbains (groupe I). Le leadership a été choisi par tous les maires, surtout par ceux des groupes II et III. Ce dernier résultat est plus ou moins conforme avec notre hypothèse de travail: le guide prime dans les sociétés transitionnelles et est par nature un leader.

Précisions ces réponses en analysant les rapports entre les plus importantes qualités.

Tableau 4 Relations entre «les qualités d'un maire»

	a	b	c	d
a	.			
b	6	.		
c	5	4	.	
d	13	7	5	.

Le Tableau 4 indique que le rapport est le plus faible entre les qualités b et c, probablement parce qu'elles semblent être complémentaires. La relation est la plus

forte entre d et a, la moins forte entre d d'une part et b et c de l'autre. Ce rapport est dû en partie au fait que le leadership et la qualité morale ont un caractère relationnel: des deux impliquent la présence de plus d'un individu. Enfin a est aussi lié à b ce qui signifie que les maires des communes traditionnelles ne se limitent plus au maintien de la paix sociale dans leurs communes, mais qu'ils veulent aussi, petit à petit, transformer leurs communes.

Pour compléter ce portrait du maire sundgovien, établissons le rapport entre types et qualités de maire. Le tableau ci-dessous indique les traits les plus importants.

Tableau 5 Relations entre types et qualités de maire

	a	b	c	d	Total
CF	12	7	6	12	37
GC	16	12	9	21	58
CE	3	5	4	5	17
Total	31	24	19	38	112

Le maire CF est surtout caractérisé par ses qualités morales (liens personnels) et celles de leadership. Le travail et le professionnalisme sont moins importants pour eux. Ces traits se rencontrent surtout dans les sociétés traditionnelles. Le maire GC est orienté surtout vers le commandement, moins vers les qualités morales. La commune du maire GC se trouve dans une étape de »transition« où les changements socio-économiques créent des amis mais aussi des ennemis pour le maire. Les qualités «laborieuses» jouent un certain rôle; en effet, le changement ne se fait pas sans effort. Finalement, le maire CE se caractérise par son professionnalisme (c et b). Certes, il ne conçoit pas sa fonction sans leadership. Mais le commandement n'est pas lié aux qualités morales comme c'est le cas avec le maire CF.

Dans ses grandes lignes, ces résultats confirment notre hypothèse de travail.

23 Influences situationnelles

Nous nous intéressons ici aux déterminants situationnels immédiats et distants. Par déterminant situationnel immédiat (DSI) nous entendons l'environnement dans lequel le développement psychologique de l'individu a lieu: la famille. Nous retenons deux variables: la classe et la mobilité sociale. Par déterminant situationnel distant, l'environnement que l'individu n'expérimente pas directement mais qui façonne les DSI: l'environnement culturel. L'usage du dialecte a été retenu dans le cadre de cette étude.

Classe sociale. Nous distinguons les catégories sociales suivantes: les agriculteurs, les ouvriers, la classe moyenne traditionnelle et la classe moyenne moderne. Aujourd'hui, la classe moyenne moderne constitue la majorité de la classe moyenne dans les sociétés industrielles avancées. Alors que la classe moyenne traditionnelle est plus encliné à maintenir et à défendre ce qu'on appelle une préoccupation bourgeoise (le maintien de l'ordre et la défense du droit de propriété), la classe moyenne

moderne est plutôt portée vers le changement économique et social. La majorité de nos maires fait partie de la classe moyenne moderne¹⁷.

Quel est le rapport entre classe sociale et type de maire?

Tableau 6 Classes sociales et types de maire

	A	O	T	M	SR	Total
CF	5	3	1	5		14
GC	6	2	4	17		29
CE			2	5		7
SR				1	1	2
Total	11	5	7	28	1	52

A: Agriculteur

O: Ouvrier

T: Classe moyenne traditionnelle

M: Classe moyenne moderne

SR: Sans réponse

Selon nos résultats, les maires-agriculteurs et ouvriers n'ont pas choisi le rôle du maire CE. Ce qui est conforme à notre hypothèse selon laquelle le maire CE fait plutôt partie de la classe moyenne moderne. En effet, le tableau 6 indique que les maires CE se rencontrent plutôt parmi la classe moyenne moderne et à un moindre degré parmi la classe moyenne traditionnelle. Le GC est typique de la classe moyenne, en particulier de la classe moyenne moderne. Le maire CF domine surtout parmi la classe traditionnelle (A, O et T). Le fait que la majorité de maires-agriculteurs a choisi le rôle du maire GC révèle une certaine évolution dans l'attitude des maires des «communes traditionnelles» à l'égard des affaires de leurs communes.

Mobilité sociale. Notre groupe de maire se caractérise par la mobilité sociale. Il est peu probable que ceux des maires, qui n'ont pas été témoin des transformations socio-économiques dans leurs communes et autour d'eux, le demandent. Ainsi, nous nous attendons à trouver le maire CF de la commune traditionnelle (absence de développement par définition) comme étant le moins mobile socialement. Le tableau ci-dessous confirme notre attente dans ces grandes lignes.

Tableau 7 Rapports entre types de maire et mobilité sociale des maires

Mobilité	6	17	5		28
Absence	7	8	1		16
RI	1	4	1		6
SR				2	2
Total	14	29	7	2	52

— RI: Réponse inutilisable

— Mobilité sociale: la profession du fils est différente de celle du père.

¹⁷ Pour une analyse plus détaillée de la classe sociale des maires de nos deux cantons, voir *Gabriel Bach*: «Profil de l'élite politique locale». Cf. note 13 du présent article.

En raison de leur origine sociale, les maires GC ne sont que partiellement mobiles. Quant aux maires CE, ils sont mobiles dans leur majorité: ceci est dû en partie au fait qu'ils font tous partie de la classe moyenne. Les maires CF ne sont pas tous socialement mobiles. La mobilité sociale est donc liée au type de maire.

L'environnement culturel. Des études récentes ont montré que l'usage de l'alsacien diminue à mesure que la population des agglomérations augmente¹⁸. Nous nous attendons donc à trouver l'usage de l'alsacien beaucoup plus répandu parmi les maires CF et GC que parmi les maires CE. Les résultats de notre enquête confirment dans l'ensemble notre hypothèse.

Tableau 8 L'usage du dialecte

Interview oral en	CF	GC	CE	SR	Total
Alsacien	9	9	1		19
Français	3	16	5		9
Absence d'interview	2	4	1	2	9
Total	14	29	7	2	52

L'alsacien est utilisé par les maires CF des communes traditionnelles et par une minorité des maires GC. Les maires GC (communes transitionnelles) sont ceux parmi nos maires qui doivent être polyvalents et manifester leur compétence dans maints domaines comme par exemple le bilinguisme. Pouvoir maîtriser le français signifie prestige et respect pour le maire de la part de la population, et aussi la possibilité traiter avec l'administration sur un pied d'égalité.

Dans les petits villages, l'alsacien suffit. Les gens le parlent, plus que le français. Et puis, il y a le secrétaire de mairie qui est là pour dépanner le maire quand il s'agit de régler quelque chose avec l'administration. En ville, je suppose que c'est plus le français: les gens parlent plus le français que l'alsacien. Mais chez nous, dans un grand village, c'est obligé d'avoir un maire bilingue: bilingue pour la population, car il y en a qui travaillent en ville et ont tendance à parler le français. Et puis le français avec l'administration. La sous-préfecture respecte plus un maire que son secrétaire... et ça ça dépend encore! Je parle le français et les affaires se règlent plus rapidement... et puis, je suis mon propre chef, j'ai pas besoin du secrétaire (un maire d'une commune transitionnelle).

Quant aux maires CE, ils sont d'une génération plus jeune que leurs collègues et se sentent donc plus à l'aise dans le français que dans l'alsacien. Néanmoins, ces maires parleront et s'exprimeront occasionnellement en alsacien, en particulier avec la population.

En étudiant tour à tour les «dispositions psychologiques» de nos maires et l'influence des «déterminants situationnels», nous avons essayé de démontrer que le comportement de nos maires est la résultante de ces deux stimuli. Les résultats de notre recherche le confirment dans l'ensemble.

¹⁸ Voir par exemple *Gabriel Bach*: «Essai sur l'avenir du dialecte dans le coin frontalier: le cas des cantons de Huningue et de Ferrette», in: Bulletin de la Société d'Histoire et du Musée de la Ville et du Canton de Huningue 22 (1974).

Conclusion

Nos données tendent à confirmer l'existence de types d'élite politique locale et de systèmes politiques locaux spécifiques se rapprochant des types idéaux décrits plus haut.

Nous venons d'effectuer un portrait très rapide qui nécessite encore beaucoup de retouches. Nous sommes conscient des limites de cette présentation. Mais du moins, notre recherche commence à combler une lacune dans la littérature sur l'élite politique locale en France et surtout en Alsace.

WIE DIE BÜRGERMEISTER DER SUNDGAUER KANTONE HÜNINGEN UND PFIRT SICH SELBER SEHEN (*Zusammenfassung*)

Wer die Sundgauer Gemeinden kennt, wird leicht Ähnlichkeiten, aber auch Unterschiede zwischen ihnen in der sozialen Struktur und im Aussehen feststellen (Sauberkeit, Güterzusammenlegung, Ortsbeleuchtung, Aufgeschlossenheit der Bevölkerung, wirtschaftliche Entwicklung u. ä.). Sie verhalten sich verschieden auf soziale, wirtschaftliche, politische und kulturelle Einflüsse ihrer Umwelt. In den kleinen Dörfern des Sundgaus hängt, wie anderswo auch, vieles von der Persönlichkeit des Bürgermeisters ab. Das Dorf ist in manchen Bereichen ein Spiegelbild seines Unternehmungsgeistes, seiner Passivität, seiner fortschrittlichen oder konservativen Einstellung.

Der Autor hat 52 Gemeinden (s. Karte S. 40) aufgesucht und zwei Fragen an die Bürgermeister gestellt: 1. Welches ist, nach Ihrer Meinung, die beste Definition des Bürgermeisters? (CF = Familienoberhaupt, GC = Führer der Gemeinde, CE = Chef eines Unternehmens, LP = politischer Führer). Die Tabellen 1 und 2 geben die Resultate, gegliedert nach vier sozial-ökonomischen Gemeindegruppen, wieder. 2. Welches sollten die Qualitäten eines Bürgermeisters sein? (a = Ehrenmann, b = starker Arbeiter, c = intelligenter und erfahrener Typ, d = Führerpersönlichkeit, e = Mann von guter Gesundheit). Die Tabelle 3 fasst das Ergebnis dieser Frage zusammen. Die vier sozial-ökonomischen Gemeindetypen, die der Autor jeweils beachtet, sind: 1. Gemeinden von städtischem Aussehen mit zunehmender Bevölkerung und mit wirtschaftlichem Aufschwung, 2. Ländliche Gemeinden im Umbruch mit starkem Anteil nichtlandwirtschaftlicher Bevölkerung, 3. Bauerngemeinden, die noch zur Hälfte landwirtschaftlich orientiert sind, aber trotz eines gewissen Wandels in der sozialen Struktur stagnieren, 4. Überwiegend landwirtschaftliche Gemeinden, ohne sozialen oder wirtschaftlichen Fortschritt, ja mit Bevölkerungsrückgang (s. Karte S. 40). In einem letzten Abschnitt (23) orientiert der Verfasser über die soziale Herkunft der Bürgermeister (Tabellen 6 und 7) und über die im Interview bevorzugte Sprache (Dialekt oder Französisch, Tabelle 8).

(G. Bienz)